



AU CŒUR DE L'ACTION

# GÉRER LES RISQUES

À l'échelle mondiale, l'environnement de risque, toujours volatil, est plus complexe que jamais. Afin d'assurer l'efficacité de ses opérations et d'honorer ses engagements envers les populations rurales pauvres, le FIDA doit être en mesure de gérer efficacement ces risques. La gestion du risque étant un processus continu, nous avons pris en 2022 un ensemble de dispositions pour améliorer notre capacité à détecter, à évaluer et à assurer le suivi des risques persistants et émergents, et nous avons pris les mesures qui s'imposent pour assurer notre protection dans le contexte mondial actuel, et celui de demain.

En 2022, la fonction de gestion du risque du FIDA s'est attelée à plusieurs tâches prioritaires, comme l'amélioration de ses politiques et outils, l'affinement de la qualité des données et le renforcement des partenariats avec des partenaires mondiaux clés de la gestion du risque – tels que les agences de notation et les responsables principaux de la gestion des risques au sein des banques multilatérales de développement. Nous avons également donné priorité à la communication en matière de gestion du risque et à la sensibilisation à ce sujet, en interne et en externe.

**DANS L'ENSEMBLE, CES MESURES ONT PERMIS DE RELEVER LE NIVEAU D'INTÉGRATION DE LA GESTION DU RISQUE DANS LES PROCESSUS DE DÉCISION DE L'INSTITUTION, COMME EN TÉMOIGNE LE RAPPORT DE NOTATION S&P GLOBAL RATINGS, QUI A CONFIRMÉ LA NOTE DU FIDA À AA+.**

S'agissant des activités courantes, le Bureau de la gestion globale des risques du FIDA s'attache à déployer ses outils et processus adaptés aux risques dans les contextes dans lesquels le FIDA est susceptible d'être exposé à des risques concernant les finances, les opérations, l'exécution des programmes, la stratégie et sa réputation, ou à d'autres risques émergents.

Il s'agit notamment d'analyser les questions de risque qui se posent dans le cadre du cycle des opérations ordinaires du FIDA, de communiquer les résultats des évaluations, de fournir des avis indépendants et, en dernier ressort, des recommandations pour atténuer les risques, et de mener des activités de suivi et de communication des informations.

**PLUS GÉNÉRALEMENT, NOUS SOMMES PARVENUS À MÉNAGER UNE PLUS GRANDE PLAGE AU CADRE DE GESTION GLOBALE DES RISQUES ET AU CADRE D'APPÉTENCE POUR LE RISQUE À L'ÉCHELLE DE L'INSTITUTION, CE QUI A PERMIS D'AGGROÛTRE L'ATTENTION PORTÉE À L'APPÉTENCE POUR LE RISQUE, À LA TOLÉRANCE AU RISQUE ET À LA GESTION DU RISQUE, EN METTANT L'ACCENT SUR LES ACTIVITÉS D'APPUI À L'EXÉCUTION ET SUR L'HARMONISATION DES PRATIQUES AVEC CELLES D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES.**

S'agissant de la gestion financière, la méthode de décaissement assujetti à la présentation de rapports, y compris provisoires, a été introduite pour tous les projets d'investissement financés par le FIDA. Cette mesure rééquilibre la surveillance fiduciaire et les vérifications internes entre les décaissements, la supervision et l'audit des projets. Les rapports contiendront également des données analysées aux fins de l'évaluation des risques de gestion financière, et serviront d'instruments pour le suivi conjoint, en interne comme en externe.

Dans le sillage de la création de l'Unité de lutte contre la criminalité financière, le FIDA a lancé en 2022 une solution logicielle améliorée de prévention de la criminalité financière conforme aux normes du secteur. Cet outil permet de contrôler les fichiers fournisseurs et partenaires en les comparant aux bases de données de LexisNexis, qui comprennent plus de deux milliards d'entrées. Nous avons également mis en place de solides procédures de lutte contre la criminalité financière. Celles-ci définissent les pratiques de contrôle appliquées quotidiennement au FIDA pour effectuer – de manière automatisée – les vérifications se rapportant à la criminalité financière (blanchiment d'argent, financement du terrorisme ou non-respect des mesures de sanction). Une formation spécialisée consacrée à la criminalité financière et à la confidentialité des données à caractère personnel a été offerte à 180 membres du personnel à l'échelle mondiale. Grâce à ces actions, le FIDA est devenu le premier organisme des Nations Unies à avoir mis en œuvre une politique et des procédures de lutte contre la criminalité financière.

Afin de doter le Fonds d'une couche de protection supplémentaire contre la criminalité financière et d'autres risques, nous avons élaboré des orientations sur l'utilisation des signatures électroniques de base et des signatures numériques sécurisées.

Ces orientations permettent au personnel du FIDA de déterminer, en fonction du niveau de risque, s'il convient d'utiliser la signature électronique de base, la signature numérique sécurisée ou la signature manuscrite. Non seulement ces mesures atténuent le risque d'exposition à la criminalité financière, mais elles permettent d'améliorer la sécurité des informations et l'efficacité des processus opérationnels du FIDA, alors que nous évoluons vers un modèle opérationnel décentralisé.

La fonction de contrôle du FIDA aide également les bureaux régionaux et les bureaux de pays à atténuer différents risques découlant de la décentralisation. En 2022, la Division du Contrôleur financier s'est rendue dans le bureau de pays du FIDA en Türkiye et a réalisé plus de 10 autres missions dans le monde afin de fournir des outils numériques, d'apporter des conseils sur la délégation de pouvoirs et la formation, et d'offrir un appui pour renforcer la santé financière des bureaux du FIDA à travers le monde.

En outre, le Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA s'est prioritairement attaché à obtenir des assurances quant au déploiement des bureaux décentralisés et la conformité de celui-ci avec les règles et procédures applicables, ainsi que sur la qualité de la supervision fiduciaire dans les projets financés par le FIDA. Notre fonction d'audit interne contribue au processus de décentralisation en réalisant, de façon continue, un examen du fonctionnement des différents types de bureaux qui consiste à évaluer des aspects tels que la délégation de pouvoirs, le rattachement hiérarchique, le contrôle budgétaire, l'organisation des bureaux, la continuité des opérations, la formation, les voyages, l'embauche des consultants et la sécurité. Il soutient également les efforts déployés à l'appui de la gestion des risques dans le contexte de la décentralisation en examinant les points liés à l'adéquation de la supervision de la gestion financière, à la passation des marchés et à l'efficacité dans le cadre des programmes de pays, ainsi qu'à la création de bureaux décentralisés et la délégation de pouvoirs à ces derniers.